

**Conférence de presse annuelle 2005****Note d'information n°02**

Luxembourg, 3 février 2005

i2i (initiative « Innovation 2010 »)

Depuis le lancement de l'Initiative Innovation 2010 par le Groupe BEI (BEI et FEI) en 2000 pour appuyer la « Stratégie de Lisbonne », qui vise à bâtir une économie européenne fondée sur la connaissance et l'innovation, la BEI a approuvé pour plus de 24,1 milliards d'EUR de prêts en faveur d'investissements au titre de cette initiative (à quoi il convient d'ajouter les prises de participation du FEI, d'un montant total de 4 milliards d'EUR). En 2004, le montant des prêts BEI à l'appui de projets d'investissement relevant de i2i a dépassé 7 milliards d'EUR. La Banque européenne d'investissement et sa filiale, le Fonds européen d'investissement, jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre concrète du programme de Lisbonne, en apportant un soutien financier primordial. Dans ce processus, le Groupe BEI coopère avec d'autres institutions, notamment la Commission européenne et le Conseil de l'UE, en complétant activement, par des financements à des conditions fondées sur celles du marché, les aides non remboursables provenant du budget de l'UE.

Les opérations appuyées par le Groupe BEI au titre de i2i sont concentrées dans quatre grands domaines : la recherche-développement et l'innovation (RDI), le développement des PME et de l'esprit d'entreprise, le capital humain (et plus particulièrement la santé et l'éducation), et les réseaux de technologies de l'information et de la communication (y compris les services électroniques et l'innovation dans le secteur audiovisuel). Cet appui passe par deux canaux :

- les financements à moyen ou long terme consentis par la BEI (possibilité de prêts avec partage des risques et de prêts structurés) et
- les participations du FEI dans des fonds de capital-risque qui fournissent aux PME des ressources en fonds propres sous forme de capital-risque.

De 2000 à 2010...

La BEI respecte les engagements pris au titre de i2i. Entre 2000 et la fin de 2004, la Banque a conclu 176 opérations relevant de i2i dans toute l'Union européenne, y compris dans les États devenus membres en 2004. Près de 80 % des prêts au titre de i2i ont été octroyés au secteur privé, le reste allant au secteur public, principalement dans le domaine de l'enseignement et de la recherche universitaire. Environ les deux tiers de ces prêts ont été octroyés dans les zones les moins développées, dites « assistées », de l'Union à 25. Cette action est parfaitement conforme au rôle de premier plan que le programme de Lisbonne est appelé à jouer dans la future politique de cohésion de l'UE. Les résultats de ces cinq premières années montrent que la BEI est en bonne voie d'atteindre son objectif global de mobiliser jusqu'à 50 milliards d'EUR de financements à l'appui de l'innovation au titre de son programme i2i durant la décennie en cours.

Nouveaux produits financiers

En 2004, la Banque a poursuivi ses efforts, en coopération avec la Commission européenne, pour mettre au point de nouveaux instruments financiers susceptibles d'augmenter l'effet de levier de la combinaison prêts-aides non remboursables (ces dernières étant généralement fournies par l'UE, mais aussi, parfois, par les États) et de mobiliser davantage de ressources pour les investissements ayant trait à la RDI. Elle a aussi instauré un guichet spécial pour les entreprises de taille intermédiaire – souvent très actives dans le domaine de l'innovation – afin de financer les investissements au titre de i2i dont le coût total n'excède pas 50 millions d'EUR. La Banque s'investit par ailleurs de plus en plus dans le financement de partenariats public-privé (PPP). La BEI et le FEI réfléchissent activement avec la Commission – notamment avec les DG Recherche et Regio – à la mise au point d'une panoplie d'instruments d'ingénierie financière. Ces nouveaux instruments pourraient être mis en œuvre dans le cadre des programmes de soutien prévus (tels que le 7^e PCRD ou les programmes régionaux du FEDER) pour la nouvelle période de programmation budgétaire (2007-2013), dont les grandes lignes sont actuellement en préparation.

Recherche-développement et innovation

L'année 2004 a vu de nouvelles avancées dans le financement de projets prioritaires à démarrage rapide, tels que le projet « Laser Sincrotrone Trieste R&D » qui a fait l'objet d'un prêt BEI de 60 millions d'EUR. Ce prêt va contribuer à financer la construction d'un laser à électrons libres pour des applications de microscopie à l'échelle atomique et moléculaire. La BEI s'attache aussi à diversifier la palette des produits financiers disponibles pour les investissements dans la RDI, notamment avec des prêts globaux à finalité spécifique en faveur de PME à forte intensité de recherche et avec des opérations garanties par une cession de droits de propriété intellectuelle.

En 2004, la BEI a investi plus de 4,1 milliards d'EUR dans 27 projets de RDI. La plupart de ces projets relevaient des domaines de la nano-électronique, de l'optique, de la biotechnologie ou des télécommunications. À titre d'exemple, la BEI a prêté 162 millions d'EUR à la société danoise Novo Nordisk, numéro un mondial de la recherche dans les traitements du diabète, et 50 millions d'EUR en faveur du projet Villach Automotive Chips concernant la construction de composants électroniques automobiles en Autriche. Ces prêts ont porté le total des financements de la BEI dans le secteur de la RDI à 10,1 milliards d'EUR depuis 2000.

Développement des PME et de l'esprit d'entreprise

En 2004, la BEI a encore renforcé le soutien qu'elle apporte aux PME par l'intermédiaire de ses prêts globaux, en ouvrant des lignes de crédit spécifiques pour des investissements en rapport avec i2i en Autriche, en Italie et en Slovaquie. En Italie, la BEI a contribué à financer, au moyen d'un prêt de 100 millions d'EUR, la création d'un centre scientifique et technologique pour les PME innovantes. Le FEI, la filiale spécialisée du Groupe BEI, a engagé 357 millions d'EUR dans 15 fonds de capital-risque visant à procurer des ressources en fonds propres aux PME innovantes. Compte tenu de ces nouvelles opérations, le portefeuille total du FEI s'élève à quelque 2,8 milliards d'EUR, investis dans 199 fonds.

Formation de capital humain

En 2004, la BEI a prêté près de 1,7 milliard d'EUR en faveur de 18 projets relatifs à l'enseignement et à la recherche dans le secteur de la santé. Nombre de ces projets concernent la réalisation d'établissements universitaires ou destinés à l'enseignement supérieur, notamment, pour ce qui est de l'Allemagne, en Basse-Saxe, en Rhénanie du Nord-Westphalie, à Brême et dans le Schleswig-Holstein. Entre 2000 et la fin de 2004, les prêts destinés à financer des investissements liés au capital humain ont atteint 7,2 milliards d'EUR.

Réseaux de technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les réseaux de TIC, instruments essentiels de la diffusion de l'innovation et de l'échange de données entre les entreprises, ont bénéficié, en 2004, de près de 1,3 milliard d'EUR de prêts, répartis sur 13 transactions. Parmi ces prêts, citons celui de 400 millions d'EUR en faveur du réseau de téléphonie mobile italien TIM, pionnier des services de télécommunications mobiles de troisième génération (UMTS) dans son pays. Les services électroniques occupent aussi une place importante : la Banque a ainsi prêté 50 millions d'EUR au groupe allemand Otto Versand pour l'aider à développer ses activités de commerce électronique.

L'initiative « i2i-Audiovisuel » a pour objectif de soutenir la production et la distribution d'œuvres audiovisuelles européennes, d'aider le secteur à adopter les technologies nouvelles et d'encourager les milieux bancaires et financiers européens à participer davantage au financement des intervenants dans ce secteur. Cette initiative est coordonnée avec le programme MEDIA Plus de la Commission. En 2004, la BEI a signé deux accords-cadres de 20 millions d'EUR chacun, poursuivant ainsi sa coopération avec deux institutions financières françaises spécialisées dans le financement du secteur de l'audiovisuel. Le partenariat avec ces institutions se traduisait, à la fin de 2004, par un portefeuille de 50 films ou émissions de télévision, représentant un coût total de production de quelque 500 millions d'EUR. Depuis 2000, le volume des financements accordés par la BEI au secteur de l'audiovisuel est de 518 millions d'EUR.

Pour plus d'informations sur la BEI, visitez le site internet www.eib.org.

Contacts Presse: Service de presse, press@eib.org, Tél: +352 43 79 31 51; Fax: +352 43 79 31 91
Questions générales: Infodesk BEI, info@eib.org; Tél: +352 43 79 31 22; Fax: +352 43 79 31 91